

From: Repiquage Joliette
Sent: Tue, 14 Jan 2025 15:11:07 +0000
To: [REDACTED]
Subject: Demande de repiquage
Importance: High

Bonjour Monsieur [REDACTED]

L'Honorable Juge Pierre Labelle m'a informé que la demande de reproduction des débats judiciaires dans le dossier ci-haut mentionné n'a pas été autorisée.

Seules les audiences du 21-22 et 23 octobre 2024 sont autorisées, que vous avez déjà reçu en décembre 2024.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir mes salutations les meilleures.



MINISTÈRE DE
LA JUSTICE
DU QUÉBEC

Nicole Généreux

Agente aux activités judiciaires
Service Financiers

200, rue Saint-Marc
Joliette (Québec) J6E 8C2
Téléphone : 450 753-4802, poste 63118
Télécopieur : 450 752-1733
Courriel : nicole.genereux@justice.gouv.qc.ca
www.justice.gouv.qc.ca



Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.